

Nantes, le 12 mars 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informé par M. Seaussau, le Président de la SAEM « La Folle Journée » ce matin, je suis interloqué par les irrégularités comptables constatées dans les structures de la SAEM et de l'Espace Simone De Beauvoir.

Dans cette affaire, le rôle du commissaire aux comptes est primordial pour garantir la sincérité des comptes et la saine gestion des satellites de la ville et de la métropole.

Son rôle est notamment d'alerter les élus qui sont responsables de la bonne utilisation des deniers publics. **Cette mise à pied ou démission de la directrice est donc la conséquence de l'alerte portée dès janvier par la commissaire aux comptes.** Preuve de la vigilance de celle-ci, pour alerter en conscience les élus des dysfonctionnements qu'elle a pu constater.

**Le départ de la directrice est une lourde décision qui n'entache en rien le travail sérieux des équipes de La Folle Journée.**

Dans un contexte de crise sanitaire déjà difficile pour le monde de la culture, **je redis, avec mes collègues, notre soutien et notre confiance pour la réalisation de cet événement nantais d'envergure nationale.**

Il semble que la Ville de Nantes a déjà déposé plainte, nos institutions doivent se protéger et demander une réparation d'un éventuel préjudice subi. **En tant que censeur, membre du conseil d'administration, je demande la plus grande transparence sur les faits constatés et reprochés, la transmission de l'audit aux administrateurs, et le cas échéant le dépôt d'une plainte par la SAEM de la Folle Journée.**

**Erwan Huchet**, Censeur et membre du Conseil d'Administration SAEM La Folle Journée,  
conseiller municipal de Nantes

**Valérie Oppelt**, Députée de Nantes, conseillère municipale et métropolitaine de Nantes  
**Mounir Belhamiti**, Conseiller municipal et métropolitain de Nantes  
**Sarah El Haïry**, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement,  
conseillère municipale et métropolitaine de Nantes

Contact : [aymeric.provost@mairie-nantes.fr](mailto:aymeric.provost@mairie-nantes.fr) – 06 87 19 43 02